



INFORMATION ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE CAPBRETON.

L'association sportive du collège propose le mercredi après-midi des entraînements et des compétitions dans différents sports, elle est facultative et se déroule sur la base du volontariat.

A. LES ENTRAÎNEMENTS

- Se déroulent le mercredi après-midi au collège et sur les installations municipales de **13h15 à 15h15** Les élèves peuvent repartir par leurs propres moyens ou avec leurs parents.
- Un calendrier sera distribué et affiché sur le site du collège **avec les dates des entraînements et des compétitions** dans les différents sports proposés.
- Les élèves peuvent participer à TOUTES LES ACTIVITES SPORTIVES proposées à l'A.S

B. LA DEMI -PENSION LE MERCREDI

Les élèves demi-pensionnaires peuvent choisir deux formules : à 5 jours ils mangent tous les mercredis (réservée aux élèves de l'association sportive) ou à 4 jours, sans repas le mercredi. Les élèves à 4 jours peuvent acheter un repas de cantine le lundi matin (4,02 €) s'ils souhaitent participer à un entraînement ou une compétition UNSS le mercredi.

C. LES COMPÉTITIONS

• AU NIVEAU DU DISTRICT

Elles ont lieu sur les installations sportives des différents collèges du district. (Tyrosse, Soustons, Labenne, Capbreton, Saint Martin de Seignanx, Saint Geours)

Lorsqu'une compétition se déroule à l'extérieur, les élèves sont pris en charge par un transporteur sous la responsabilité des professeurs d'EPS.

Le départ a lieu la plupart du temps à **13h après le repas et le retour vers 17h15 devant le collège**

• AU NIVEAU DEPARTEMENTAL ET ACADEMIQUE

En cas de qualification pour les finales départementales de sport collectif, de badminton, de surf, de sauvetage côtier et pour les cross, en raison d'un trajet plus long les élèves peuvent être amenés à manquer les cours de la fin de matinée du mercredi.

Ils doivent cependant impérativement se mettre à jour des cours auxquels ils n'ont pu assister !

En fonction de l'éloignement du lieu de la compétition, le retour pourra être plus tardif (entre 18h et 18h30). Les enseignants d'EPS disposent du téléphone portable du collège pour prévenir les familles lorsque l'enfant n'en possède pas.

D. COMMUNICATION DES INFORMATIONS

Les informations concernant les différentes compétitions et entraînements sont données

- Par affichage au collège sur le panneau UNSS (Près de la vie scolaire)
- Chaque fin de semaine le programme du mercredi suivant sera affiché et mis sur pronote.
- Par appel micro.
- Par les professeurs dans leur classe ou par le professeur référent pour les sections sportives.
- Par le calendrier UNSS distribué à chaque élève à conserver dans le carnet de correspondance.
- Sur le site internet du collège.

E. DEROULEMENT DE L'ANNEE EN COMPETITION

1° trimestre : les sports collectifs au niveau du district et les cross (district, départemental, académique) Surf et sauvetage côtier. (Championnats départementaux) Golf

2° trimestre : phases finales sports collectifs, badminton, natation. Golf.

3° trimestre : phases finales badminton, athlétisme, pelote, sauvetage côtier, surf. (Coupe de France)

F. MODALITES D'INSCRIPTION

- Remplir la fiche qui comprend : engagement du sportif, **certificat médical seulement pour le rugby**, autorisation des parents et joindre **UN CHEQUE DE 12 EUROS** à l'ordre de AS collège J. Rostand Capbreton